

## PROCES – VERBAL

de l'assemblée des délégués  
du 9 février 2019  
à l'HES - SO Sierre

---

### Introduction

Le Président Lionel Renaud ouvre l'Assemblée à 10h, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

### Souhaits de bienvenue

Lionel Renaud salue les délégués et leurs souhaite la bienvenue à Sierre.

### **Il salue la présence de :**

M. Roman Lombriser, président de l'ASTF  
M. Daniel Gachet, vice-président de l'ASTF  
Mme Barbara Berli, cheffe fifre de l'ASTF  
M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Pascal Grezet, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF  
M. Nicolas Melly, Conseiller municipal

### **Nos membres d'honneurs**

Mme Marlyse Blanc	Mme Dominique Vallat-Pont	M. Claude Blessing	M. Jean Chappaz
M. Pascal Grezet	M. Louis Salamin	M. Martial Gummy	M. Robert Metrailler
M. Francis Muller	M. André Nicolas	M. André Liaudaz	M. Laurent Besse
M. Didier Laurent	M. Joseph Debons	M. Georges Metzener	M. Dominique Dinges
M. Eddy Trincherini			

### **Nos membres honoraires**

M. Daniel Gachet

Les vétérans de l'Union romande qui recevrons leur distinction dans le courant de cette assemblée

### **Il excuse l'absence de :**

M. Roland Kammermann, secrétaire de l'ASTF  
M. Nicolas Huser, président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand  
M. Philippe Rutsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours  
Mme Céline Renaud, cheffe fifre de l'Union romande

### **Ainsi que certains membres d'honneur et honoraires qui seront portés au PV:**

Mme Nadia Gummy	Mme Silvia Fuchs	M. Gilbert Cavin	M. Dominique Dinges
M. Daniel Rollier	M. Nicolas Cuere		

### **Nos membres honoraires**

M. Christophe Debons	M. Rolf Muller	M. Olivier Vodoz	M. Daniel Barbay
M. Frédéric Brasey	M. Joseph Fasel	M. Stefan Stempf	M. Christian Franco
M. Markus Estermann	M. Philippe Randin	M. Gérard Deshusses	

Nous sommes reçus cette année par les Fifres et tambours Sierrois, et je passe la parole maintenant à son président Georges Rossetti pour le mot d'accueil. Il passe la parole à Nicolas Melly, conseiller municipal qui nous donne les messages de la commune.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URTF et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 20 novembre 2018. De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

Avant d'ouvrir formellement cette assemblée Lionel aimerai que nous ayons une pensée pour des personnes récemment disparues notamment M. Jean-Claude Roy décédé proche de notre dernière assemblée des délégués. J'aimerai aussi que nous ayons une pensée pour les amis ou proches parmi nos membres perdu au cours de cette année. Je vous remercie de vous lever pour observer une minute de silence.

L'ordre du jour vous a été transmis avec la convocation. Il n'y a pas de question.

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués d'Avry-Rosé
3. Rapports
  - a) du président
  - b) du trésorier (comptes et budget)
  - c) des vérificateurs des comptes
  - d) du chef de la commission tambour
  - e) de la cheffe de la commission fifre
4. Admissions - Démissions
5. Fixations
  - a) de la finance d'entrée
  - b) des cotisations
  - c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
6. Elections
  - a) du président central
  - b) des membres du comité central (CC)
  - c) du chef de la commission tambour
  - d) de la cheffe de la commission fifre
  - e) des membres des commissions musicales
  - f) des vérificateurs des comptes (CVC)
7. Propositions
  - a) du comité
  - b) des sociétés
8. Rapport de préparation de la 21<sup>ème</sup> Fête romande de Sierre 2019
9. Fixation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
10. Honorariat et Nomination des Vétérans
11. Divers

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

François Niederhauser, Secrétaire général, donne le décompte des présences

**Présentes : 30**

T. & F. Sierrois	F. & T. L'Empro-Genève	F. & T. La Bertholdia Fribourg
F. & T. de Nyon	Ecole de Musique, Nyon	Tambours du Chablais, Monthey
Tambours Morgiens	Compagnie 1602 Genève	Tambours des Cadets de Genève
F. & T. CPMDT Genève	Union instrumentale de Cernier	Tambours de la Fanfare municipale d'Aigle
T. & F. Savièsans	Tambours de Conthey	Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
Tambours Union Vétroz	F. & T. Montreusiens	F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Diabolo Cossonay	T. & F. Zaehringia Fribourg	Tambours du Lion Grand Saconnex
Merula Lausanne	Contingent Grenadiers Fribourg	Tambours de L'Ondine genevoise
T. & F. de Meyrin	F. & T. La Maya, Suen / St.Martin	Musique municipale Ville de Genève
F. & T. Collèges de Lausanne	F. & T. Les Aiglons, Hérémente	Tambours de la fanfare d'Onex
Tambours de la Broye (admission)	F. & T. La Gaîté-Ayent	(admission)

**Excusées : 4**

F. & T. Brig-Glis	Tambours de Villeneuve	Echo des Bois, La Joux-Le Crêt
F. & T. La Gougna, St.-Jean		

**Absentes : 0**

Cartes de vote distribuées 80

Majorité 41

Lionel Renaud remercie François Niederhauser d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de sa précieuse et efficace collaboration à son poste de Secrétaire général.

**2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués d'Avry-Rosé le 3 février 2018**

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés par email, acceptez-vous le PV de la précédente assemblée ? merci de vous exprimer au moyen du bulletin de vote. Merci là aussi à François pour sa rédaction.

Afin de pouvoir comptabiliser les voix, deux scrutateurs sont nommés : Nina Zanella, Alain Freymond

**3. Rapports**

**a) du président**

L'année 2018 aura été rythmée par différents événements marquants pour notre association. Tout d'abord bien sûr l'organisation de la fête fédérale par la société de la Gruvia. Bien que l'organisation fut sous l'égide de l'ASTF, cette société de l'UR a démontré avec brio que peu importe le nombre de membre dans une société, quand on rêve en grand et qu'on s'entoure des bonnes personnes il est possible de déplacer des montagnes. Cette fête à Bulle restera gravée dans nos mémoires et ce grâce à la très bonne organisation et l'accueil qui nous a été réservé.

A l'automne nous avons également mis sur pied pour la première fois un événement d'envergure pour notre association puisque la participation à la fête des vendanges de Neuchâtel était ouverte à toutes les sociétés de l'UR. L'occasion pour les 94 participants présents d'unir leurs efforts pour présenter au nombreux public nos instruments et notre culture.

Il y'a eu lors de l'année également une foule de cours moniteurs et instrumentaux, fifre et tambour, un cours de jury pour le solo duo, un forum pédagogique, des master class de fifre. Je profite à cette occasion pour remercier toutes les personnes dans les commissions techniques fifres et tambours qui

travaillent souvent dans l'ombre pour un travail pas toujours reconnu à sa juste valeur. Ils fournissent un travail remarquable, que ce soit pour l'organisation des concours ou des différents cours et événements et la collaboration avec notre association faïtière l'ASTF. Ils le font gratuitement pour mener plus loin notre cause, qu'ils en soient ici remerciés. Et je remercie également mes collègues du comité central pour leur soutien et leur travail pour la bonne marche de notre association. A côté de notre passion pour le fifre ou le tambour nous avons tous des obligations professionnelles et certains projets n'avancent pas toujours au rythme que nous le souhaitons, et je suis parfois le premier à le penser. Mais quand on voit la rapidité de n'importe quelle décision dans les entreprises aujourd'hui, on peut se demander si ce rythme plus posé ne permet pas justement d'amener dans changements plus aboutis qui correspondront mieux aux besoins de notre association sur une plus longue durée.

### **Jeunesse et musique**

Je ne m'attarderai pas trop sur ce point pourtant important. La raison est simple, la commission technique le fera mieux que moi. Mais il faut des moniteurs, des jeunes musiciens et des projets déposés à l'office fédéral pour la culture pour que ça fonctionne. Le sujet n'est pas compliqué mais ça vaut la peine de prendre un peu de temps pour s'y intéresser. Les personnes de contact son Philipp Rüttsche et Urs Gehrig, mais vous pouvez aussi passer par les commissions techniques qui sont montées en compétences sur le sujet et pourrons probablement répondre déjà à pas mal de questions. Un objectif pourrait être d'avoir au moins un moniteur Jeunesse et Musique par société... je suis sûr que cela est possible.

### **Logo**

Nous avons lancé lors de la dernière assemblée un concours de dessin pour trouver un logo en lien avec notre nouveau nom et j'aimerais ouvrir ici une parenthèse pour vous dévoiler le logo à la fin d'une petite vidéo qui retrace notre année d'activité choisi pour nommer et féliciter les personnes qui ont contribué à cette aventure.

A noter que notre choix du comité s'est porté sur ce logo car il est simple, s'adapte à toute dimension ou support et donne une image moderne à notre association.

Nous reviendrons sous divers pour la distribution des trois prix du concours.

### **Objectifs 2019**

Parlons maintenant de 2019. Pour cette nouvelle année, avons formulé 3 objectifs :

Tout d'abord le 30 mars prochain aura lieu le workshop sur la relève. Initialement prévu le 3 novembre, nous n'avons pas réussi à réunir assez de monde, raison pour laquelle nous avons cherché une nouvelle date plus favorable. Les invitations vous sont parvenues hier à l'issue de notre comité. Les résultats de ce workshop permettront de définir les contours de nos actions pour les prochaines années. Il est donc important que chaque société puisse au minimum déléguer un représentant.

Le deuxième objectif va de soi car il concerne la fête romande de Sierre. Nous serrons en soutien du comité d'organisation afin que cette fête soit un succès. J'en profite pour remercier le comité d'organisation qui œuvre déjà depuis plusieurs mois pour vous épater et vous proposer une magnifique fête en plus des concours.

Le 3ème et dernier objectif est de renforcer encore le lien entre nos sociétés.

Etant donné le franc succès du rassemblement de la fête des vendanges, nous avons décidé de remettre le couvert.

Une proposition est tombée à pic, transmise du reste par l'ASTF. Il s'agit de la fête fédérale des musiques populaires qui aura lieu à Cran-Montana du 19 au 22 septembre 2019. Ce sera l'occasion donc à nouveau de réunir le plus grand nombre d'entre nous pour le défilé officiel du dimanche devant une foule de quelques 80 000 spectateurs. Quelle plus belle vitrine pour l'UR ! Les inscriptions sont toujours ouvertes, tous le monde est bienvenue, contactez nous, nous vous attendons à nouveau en nombre !

Voilà, Nous espérons ainsi vous avoir motivé à partager cette année avec nous et poursuivre cette route tous ensemble.

Merci à tous pour votre engagement pour le fifre et le tambour, que ce soit directement pour l'UR ou dans vos sociétés et excellente année.

Merci pour votre attention !

#### **b) de la Trésorière**

Le président donne la parole à Alexia Héritier trésorière, qui présente les comptes de l'exercice 2018. On trouve aux Produits : Fr. 8'491,50, aux Charges : Fr. 10'175,50 ce qui fait ressortir une perte d'exercice de Fr 1'684,--

La fortune après report de la perte d'exercice s'élève à Fr.44'444,05.

Lionel Renaud remercie Alexia Héritier pour la tenue claire et précise des comptes de l'URTF et souligne que nous devons malgré tout faire un effort pour trouver des fonds.

Le budget 2019 est en balance.

#### **c) des vérificateurs des comptes**

Le président donne la parole à un représentant **des tambours de la Fanfare Municipale d'Aigles** pour la lecture du rapport de vérification. Lionel remercie les vérificateurs des comptes de leur travail. Aucun complément d'information n'étant demandé, les comptes sont approuvés à l'unanimité des votants et la commission de vérification est relevée de son mandat.

#### **d) du chef de la Commission tambours**

C'est à mon tour de vous faire mon rapport annuel. Je vais passer certains points de l'année écoulée en revue et donner des informations sur les activités à venir.

Journée d'inspection du 28 avril 2019.

12 candidats, soit 9 de moins que l'année passée. Depuis que j'organise ces journées, c'est la pire année,

et de loin, pour le nombre de participants. Nous avons décidé l'année passée de changer la date. En effet,

si nous avons organisé la journée d'inspection comme d'habitude, elle aurait eu lieu 1 semaine avant la fête fédérale de Bulle. Et nous avons pensé que ce n'était pas l'idéal. Peut-être que la date n'était pas appropriée. Peut-être que l'examen fait peur, que faire l'armée en tambours n'est pas attrayant. Mais je suis sûr que nous avons un réservoir suffisant en Romandie pour avoir des gens qui viennent à cette journée. Il ne faut pas oublier certains points importants :  Cette journée est bénéfique, même si on ne veut pas faire l'examen.

La préparation pour l'examen ne se fait pas l'année de l'examen, mais avant. La participation des jeunes est suivie par l'armée et l'ASTF. le nombre important d'inscription montre à l'armée l'intérêt des jeunes, et favorisera le maintien du nombre de tambours militaires. L'examen n'est plus si difficile. Je pense qu'il est devenu très dur un temps donné, et que certaines personnes se sont découragées. Mais sur les dernières années, le cotât de tambours militaires n'a plus été atteint. On s'est battu pour le maintenir à un nombre acceptable, et maintenant, on arrive même plus à assurer le nombre de participant à l'examen. Il faut faire attention, nous risquons une coupe dans les effectifs. Cette année, nous étudions un nouveau concept, conjointement avec ASTF. Nous tenterons de combiner la journée d'inspection avec les cours instrumentaux. Ce système nous permettra d'ouvrir cette journée « d'inspection et de bases musicales » à des plus jeunes. Nous espérons les motiver pour la suite et avoir plus de monde. Le monde attire le monde. La date n'est pas encore fixée, la caserne de Chamblon étant prise à la date que nous avons choisie. Les informations vous parviendront prochainement. Nous vous remercions de motiver et d'inscrire vos jeunes. Journée de drill Nous avons organisé une journée en vue de la préparation à l'examen de tambours militaires. 3 candidats sont venus. Cette journée est très importante. Pour preuve, les 3 personnes se sont présentées à l'examen, et les 3 ont passé le test avec succès. Félicitations à eux. Cours moniteurs URTF Cette année, nous avons continué le cursus de cours moniteurs pour les tambours. Les fifres ont terminé les cours moniteurs et les cours de bases musicales. En ce qui concerne les tambours, 19 participants ont suivi le cours

moniteurs de base. 18 ont réussi. Nous avons 1 échec. Plusieurs personnes ont passé sur le fil du rasoir, tant mieux pour eux, mais je me permets de leurs donner un petit conseil. 2 Attention, bossez bien les branches limites, car l'année prochaine, nous n'aurons pas le temps de revenir combler les lacunes. Nous sommes à dispositions, ainsi que vos moniteurs, mais c'est à vous de faire le travail pour passer un cours moniteurs avancé plus sereinement. Le cours avancé est prévu pour cet automne. Peuvent nous

rejoindre les tambours militaires ayant réussi le cours moniteur de base à l'armée, et les fribourgeois

qui ont suivi les cours donnée par leur commission cantonale. Nous espérons être nombreux avec beaucoup de réussites pour ce cours moniteur avancé 2019-2020.

Cours moniteurs ASTF

L'ASTF organise cette saison un cours moniteur confirmé. Il y a 12 inscrits, dont 8 romands. Je suis très fier d'avoir autant de participants de notre fédération. Je vous souhaite pleins succès.

Fête fédérale à Bulle

Je tiens à remercier les organisateurs de cette fête fédérale. J'ai personnellement passé un excellent moment à Bulle. C'est toujours un plaisir de voir s'organiser une telle manifestation dans notre région. Merci aux romands, qui ont été nombreux à répondre présent, et félicitations aux concurrents, qui nous ont fait rêver et pour lesquels nous pouvons être fiers.

Fête romande à Sierre

Tout d'abord, je tiens à remercier la société des Tambours et Fifres Sierrois pour l'organisation de cette fête. Concernant les concours : Les dernières inscriptions sont en train de rentrer. Nous arrivons au terme

des inscriptions. Il nous manque des juges. On va faire des téléphones. Je vous rappelle que vous devez jouer ce que vous avez inscrits. Il y a une possibilité de mutation, mais jusqu'à 7 semaines avant la fête. Après c'est « fini, terminé » Les résultats seront proclamés sous format confondu. Les listes des résultats seront disponibles sous format confondu et séparé. Le rapport du jury sera seulement un quel y aura un podium de la fête et un podium romand pour toutes les catégories. Le nombre de couronnes sera déterminé sur la base du classement séparé, comme d'habitude. Le pourcentage de couronnes comme dans le règlement de fête. Je me réjouis de vous retrouver dans cette ville, les 21-22-23 juin 2019.

Jeunesse et musique

Comme vous le savez sûrement, le concept débute gentiment. Je ne peux que vous encourager à suivre cette formation, pour le bien de vos sociétés, de vos associations, et pour vous-même. Ces cours donnent le droit à des subsides, à des formations, etc.

Pour ce sujet, je passe la parole à Jean-Philippe Brun, notre responsable CT/UR de ce thème, pour vous donner de plus amples informations.

Parole à Jean-Philippe

Merci Jean-Philippe. Pour toutes questions n'hésitez pas à me contacter ou à contacter Jean-Philippe. Nous vous encouragerons vivement à vous inscrire. Vous pouvez trouver les informations concernant ce concept sur le site de la confédération, jeunesse et musique.

Cours de juges fifres piccolo

L'ASTF, par Barbara Berli et Katya Gugler, voulait organiser un cours de juges fifres piccolo. J'espère que vous avez tous vu passer mes mails. Malheureusement, ces cours n'auront pas lieu, à cause du manque d'inscriptions. Les cours seront normalement organisés l'année prochaine, avec la ZTPV, et en ayant discuté avec Barbara, il y a de forte chance que ces cours seront bilingues.

Transmission d'informations

L'année passée, j'ai décidé de faire une liste des coordonnées des sociétés. Je vous en avais expliqué les raisons. J'aimerais que vous la mettiez à jour. Elle tourne actuellement dans la salle. Merci de mettre vos coordonnées à jour, afin de faciliter la transmission d'informations.

Voilà, pour terminer mon rapport, je tiens à remercier mes collègues de la commission technique, pour leur travail et leur soutien.

Merci de votre attention

#### e) de la cheffe de la commission fifres

En l'absence de Céline, Michel lit le rapport de la commission fifre

Cette année a été une année plutôt chargée pour la commission technique fifre.

### **Cours de jury Solo-duo**

Tout d'abord, la formation pour le cours solo-duo s'est tenue à Lausanne dans les locaux de Merula que nous remercions pour la mise à disposition. Barbara Berli est venue former les juges romands afin de connaître cette nouvelle notation et de comprendre la manière très différente de juger. Dans la bonne humeur avec quelques cobayes de Merula et certaines exécutions maison, les juges ont pu être formés et avec un peu de pratique pourront juger lors de prochaines fêtes. Malheureusement nous avons eu une faible participation des juges fifres.

### **Master Class avec Katya Gugler**

Par la suite, l'organisation du premier master class dans le but de préparer la fête fédérale de Bulle. Cet événement avait pour vocation de donner une approche différente des morceaux fifre et un regard neuf sur les exécutions des futurs concurrents. Nous avons retenu Katya Gugler pour donner ce cours, son approche musicale plutôt que technique, ses résultats en concours et son implication dans les collèges de jury, font de Katya la personne idéale pour donner ce premier cours.

Cet événement a été bien accueilli par les participants et la collaboration avec Katya a été pour nous un réel plaisir.

Cette formation s'est déroulée à Marly dans le local de la Zearinghia que nous remercions chaleureusement pour la mise à disposition des locaux.

### **Fête fédérale à Bulle**

La fête fédérale de Bulle a montré toute sa splendeur et on ne peut que saluer la qualité et le professionnalisme des organisateurs et surtout de la nouvelle commission musicale Suisse. En effet, l'année passée nous avons mentionné la bonne collaboration avec la nouvelle cheffe fifre Barbara Bearli qui s'est révélée être la personne de la situation pour la fête fédérale. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et la progression des fifres, piccolos pour elle, au sein de l'association.

A noter que cette fête fédérale a vu se réaliser l'un des objectifs principaux de Céline : amener les fifres anciens à participer aux concours de l'ASTF ou régionaux. Et ceci ne pouvait se réaliser sans l'investissement tant au niveau régional que fédéral pour l'intégration de toutes les particularités Suisse. La commission technique de l'Union Romande remercie donc les différents acteurs qui ont permis cet exploit.

### **Information Jeunesse et musique**

Nous ne cessons de le répéter, mais pour toutes les sociétés ayant des jeunes, envoyer vos moniteurs faire les formations jeunesse et musique. Celle-ci procure des avantages pécuniaires non négligeables pour l'organisation de cours, projets ou camps musicaux.

Nous espérons grandement que la participation romande augmentera les prochaines années.

### **Cours de Bases Musicales avancées**

Au mois de septembre, le cours de bases musicales s'est poursuivi avec les 6 participants initiaux. Au terme de la formation de bases musicales, ces 6 musiciens ont, non sans effort, réussi l'examen donnant accès au cours de moniteurs.

### **Cours de moniteurs**

En parallèle, la deuxième année des cours de moniteur s'est déroulée. Les notions techniques de direction et d'analyse de partition ayant déjà été abordée lors de la première année, cette année se concentrait sur les différents aspects pédagogiques dispensés dans les forums pédagogiques décrits plus bas, ainsi que la direction à la canne. La formation s'est déroulée avec la participation de 6 musiciens et une auditrice libre. Les 6 musiciens ont obtenu leurs diplômes de moniteurs à la suite d'un examen de 30 minutes dans leur société.

Dans le cadre des cours de moniteurs, deux cours avec des intervenants externes se sont déroulés :

### **Forum pédagogique de Mathieu Constantin**

Tout d'abord, le forum pédagogique de Mathieu Constantin dans le but de renforcer les connaissances sur la relation élève-enseignant a été dispensé. C'est pourquoi, il nous a semblé qu'il était indispensable à la formation de moniteur, mais beaucoup plus intense au niveau des connaissances apportées. De ce fait, ce forum a été imposé aux futurs moniteurs et proposé aux participants des bases musicales de manière gratuite.

Nous remercions Mathieu pour d'avoir donné son avis éclairé sur ce sujet.



### **Formation de Vincent Dubois**

Le point culminant des cours de moniteurs était le cours donné par Vincent Dubois. Vincent ayant diverses formations musicales : professeur de tub, direction d'orchestre, pédagogie musicale. Et ayant été à la tête de divers ensembles : harmonie, choral, accordéoniste... a pu partager son expérience avec les futurs moniteurs sur les différents types de travail et les différentes approches de construction d'un cours en groupe ou en individuelle.

Nous remercions chaleureusement Vincent pour le cours qu'il a donné.

Le cycle des cours de moniteurs étant terminé, il est temps de remercier et de nommer l'ensemble des enseignants qui ont rendu cette formation possible :

- Nadia Gumy qui était responsable lors des deux premières années
- Céline Renaud
- Lionel Renaud pour les cours de direction
- Michel Pedrazzoli
- Camille Zufferey

### **Situation actuelle**

Pour différentes raisons, Céline et Michel se retirent et laisse place à de nouveau venus. Nous leurs souhaitons tout de bon et bonne chance pour la suite.

Les rapports des commissions musicales sont acceptés par l'assemblée.

## **4. Admissions - Démissions - Mutations**

Nous n'avons reçu aucune démission.

Nous avons et c'est une chance, reçu deux demandes d'admission.

Le groupe de tambours de la Fanfare municipale d'Onex, représenté par Messieurs Raymond Barras et Jeff Bucher.

Les Tambours de la Broye représentés par Emile Spahr et Christian Failloubaz

Monsieur le Président, Madame et Messieurs les membres du Comité, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Technique, Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés membres de l'Union Romande des Tambours et Fifres, chers invités, chers amis,

J'ai aujourd'hui le grand honneur de vous soumettre la demande d'adhésion des Tambours de la Broye à l'Union Romande des Tambours et Fifres. Permettez-moi tout d'abord d'effectuer une brève présentation de l'ensemble que je préside.

Sachez que, depuis de nombreuses années, les terres sombres, humides et brumeuses du vallon broyard s'étendant de Moudon à Avenches en passant par Estavayer-le-lac et Payerne abritent de nombreux petits contingents de tambours dispersés dans les sociétés de musique locales. Les membres de ces derniers profitent chaque année du Giron des Musiques Broyarde pour fraterniser autour d'une bonne bière, les pieds dans les copeaux, à l'abri d'un parasol tant le soleil de mai est déjà brulant. C'est dans de telles conditions qu'est né et s'est développé le souhait de fonder une clique de tambour regroupant les musiciens de la région qui souhaiteraient la représenter à une plus large échelle et, *a fortiori*, de se frotter à une concurrence élargie lors de concours romands et fédéraux. Malheureusement dès la fin des festivités, le projet s'estompait dans les esprits de ceux qui l'avaient passionnément étayé, pour ne réapparaître que dans des conditions similaires l'année suivante.

Toutefois, au cours de ces deux dernières années, nous avons commencé à poser les premières fondations de la société que je vous présente en ce moment.



En premier lieu parce que le tambour connaît en territoire broyard un dynamisme important, dû à un regain d'intérêt des jeunes générations pour l'instrument. Il n'est désormais pas rare de voir dans les catégories minimales de petites têtes blondes dépassant à peine leur tambour entamer avec une assurance déconcertante une marche de sixième catégorie, ou des adolescents interpréter des morceaux complexes dans les catégories supérieures.

En second lieu parce que de plus en plus de tambours broyards montrent de l'intérêt pour les musiciens appartenant au monde de leur instrument, pas seulement lors des concours, mais aussi parce qu'ils suivent de plus en plus des formations musicales cantonales ou dispensées par l'URTF en ce qui concerne les cours de moniteurs notamment. C'est donc également pour permettre aux broyards d'accéder plus largement à l'univers du tambour que s'est développé la société des Tambours de la Broye. Nous souhaitons offrir à nos membres les joies des fêtes de fifres et tambours, les frissons des concours et surtout la découverte des personnes peuplant ce vaste monde ayant pour épice notre instrument de prédilection et par extension le fifre et le clairon.

Ces deux aspects nous ont encouragé à nous mettre à l'ouvrage, et le 13 janvier 2019, la société des Tambours de la Broye prenait officiellement forme à l'occasion de son assemblée constitutive à Payerne (qui est le siège social de l'association). Le comité, composé de Ludovic Frochaux (responsable musical et direction), Christian Failloubaz (caissier), Emmanuel Weber (secrétaire) et moi-même (président) a réuni onze membres actifs, pour un total de quinze musiciens. Je vais passer les aspects organisationnels et formels relatifs à notre société, mais sachez que nous comptons participer en groupe à la rencontre Gruérienne ce printemps et, si vous acceptez notre demande d'adhésion, à la fête Romande des Fifres et Tambours organisée ici-même cette année.

Je crois avoir fait le tour de ce qu'il y avait à dire concernant la société des Tambours de la Broye, et je vous prie, chers membres de l'Union Romande des Tambours et Fifres, d'accepter notre demande d'adhésion à votre organisation.

L'URTF comptera en 2019: **36 sociétés**.

## **5. Fixations**

### **a) de la finance d'entrée**

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

### **b) des cotisations**

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

Au minimum 50.-- par société.

### **c) des forfaits FRTFC et FRJTFC**

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

## **6. Elections**

### **a) du président central**

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URTF qui remercie le président de son engagement pour l'UR et propose à l'AD de le réélire. Lionel Renaud est réélu président par acclamation.

### **b) des membres du comité**

Eric Favre, vice-président; François Niederhauser, secrétaire général; Alexia Héritier, trésorière Olivier Monge, responsable de la Communication et Edgard Etter membre sont candidats à une nouvelle élection. Le président propose d'élire le comité tel qu'il se représente. L'AD reconduit le comité

par acclamation pour une nouvelle période. Le président remercie l'AD de la confiance témoignée au comité de l'UR. Il remercie le comité de leur engagement et de leur motivation à la cause de l'Union romande.

c) du chef de la commission tambours

Grégoire Trincherini se représente et est élu par acclamation.

d) de la cheffe de la commission fifres et clairs

Céline Renaud ne se représente pas. La candidature d'Etienne Küng est parvenue au comité. Il est élu.

Etienne prend la parole

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre confiance ! Si je m'exprime devant vous, c'est pour vous parler des objectifs pour l'année à venir de la Commission Fife qui se présente aujourd'hui. Avant toute chose, je tiens à remercier la Commission Fife sortante, et en particulier Céline et Michel, pour le travail réalisé. Beaucoup de choses ont été faites et bien faites, merci.

Nous souhaitons, avec Camille Zufferey et Nina Zanella qui se représentent, et Chloé Cerutti qui est candidate, poursuivre dans la continuité le travail réalisé tout en s'efforçant d'améliorer ce qui peut l'être, que ce soit pour les piccolos ou les fifres anciens. Nous avons définis et discuté ensemble les objectifs que je vais vous exposer.

Tout d'abord, notre priorité concerne les cours de moniteurs avec la mise en place d'un programme de formation complet sur 4 ans. C'est un sujet également important pour la Commission des Instruments à Vents de l'ASTF, c'est donc en collaboration avec Barbara Berli et sa Commission que nous souhaitons mettre en place ce programme. Parmi les points importants que nous avons relevés il y a notamment l'établissement :

- d'objectifs et de sujets d'examens précis et disponibles au moment de l'inscription pour chaque année ;
- de documents de cours de qualité pour les élèves
- de supports d'enseignement pour chaque cours, afin que chaque intervenant puisse donner une leçon en ayant les bases faites mais en ayant également la possibilité d'y apporter une touche personnelle ;
- et naturellement, il s'agit de faire le lien avec le concept de formation Jeunesse et Musique.

Il est également important que ces cours correspondent aux attentes des sociétés et que les éléments théoriques étudiés lors des deux premières années soient mis en pratique lors des deux dernières années de formation, afin de garantir la continuité du programme sur 4 ans.

Pour que nous puissions proposer, dès 2020, un nouveau cursus, il n'y aura pas de cours en 2019. En effet, la quantité de travail est importante et nous ne souhaitons pas dispenser des cours sans que le programme, et surtout les leçons qui le composent, soient clairement établis. En conséquence, ceux qui viennent de terminer leur deuxième année devront malheureusement patienter une année avant de continuer la formation. Evidemment, pour ceux qui ont réussi l'examen, les deux premières années sont validées.

Je l'ai mentionné, nous souhaitons, dans la mesure du possible, comprendre les besoins des sociétés pour ces cours de moniteurs. A cet effet, nous prévoyons d'organiser en automne une journée de réflexion destinée aux responsables des fifres des sociétés de l'URTF. Cette journée aura notamment pour buts de prendre note des attentes des sociétés par rapport au concept de formation

- quel est le public-cible (âge, niveau, expérience, etc.)
- pourquoi les sociétés envoient-elles des musiciens à ces cours (perfectionnement musical, préparation de la relève des moniteurs, simple intérêt, contact avec les autres fifres de l'URTF etc.) ?

Nous souhaitons aussi, si possible, se mettre d'accord sur quelques morceaux communs, qui pourraient être joués (en accord avec la Commission Tambours) lors de manifestations de l'URTF (p. ex. Fête des Vendanges à Neuchâtel en 2018), mais qui pourraient également être étudiés de manière approfondie lors des cours de formation.

En ce qui concerne les cours de jury, nous allons continuer à collaborer avec l'ASTF. Nous avons grandement besoin de juges, et nous savons qu'il y a des personnes intéressées et motivées au sein de l'URTF. Même si le cours prévu cette année ne pourra malheureusement pas avoir lieu, nous allons

tout mettre en œuvre avec l'ASTF pour pouvoir proposer un cours l'année prochaine, de façon centralisée, et surtout destiné à un public francophone.

Finalement, nous avons prévu, comme ce fut le cas l'année passée, d'organiser un Master Classe en vue de la préparation au concours de Sierre.

Il y a donc beaucoup de travail en perspective, mais également beaucoup de motivation pour le réaliser au sein de la commission fifre qui se présente. Nous sommes donc prêts à relever ces défis. Je vous remercie de votre attention.

e) des membres des commissions musicales

Nous avons une démission dans la commission fifre, il s'agit de Michel Pedrazolli qui a émis le souhait d'arrêter. Pour le remplacer, Chloé Cerruti du CPM s'est mise à disposition.

Pour cette élection, la composition des commissions serait la suivante : Christophe Crausaz, Jean-Philippe Brun, Ludovic Frochoux, Marc Buttex, Olivier Jaques, Camille Zufferey, Nina Zanella, et Chloé Cerutti.

La commission est élue en bloc.

Le comité tiens à remercier Céline et Michel pour avoir œuvré au profit fifre, de nos moniteurs et d'avoir porté les intérêts de notre Union auprès de l'ASTF. Le comité souhaite tout de bon à la nouvelle commission.

f) commission des vérificateurs des comptes

Les **tambours de la Fanfare Municipale d'Aigle** étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des **F. & T. des Diabolo Cossonay**.

La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

**F. & T. La Gaité, Ayent  
F. & T. Brig-Glis  
Diabolo Cossonay**

7. **Propositions**

a) du comité

Pas de proposition du comité

b) des sections

2 propositions

Proposition de Savièse pour la fête romande de 2023. Didier Reynard nous présente la fête. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Proposition de l'Empro Genève. Michel Pedrazzoli vient expliquer sa demande (faire payer de toute façon CHF 60.— à chaque société pour le repas de l'assemblée. Le montant des repas pour les personnes absentes sont reversées à la commission technique pour un fonds pour la jeunesse)

La discussion est ouverte. Les pour et contres sont balancés. Certaines sociétés se questionnent par rapport au nombre obligatoire de 2 repas alors qu'ils viennent seuls, d'autres se demandent si ces « subsides » ne devraient pas être définis dans les statuts

Lionel émet une contre-proposition : donner 1 année au comité pour venir avec une proposition tenant compte des discussions.

La proposition de l'Empro ne récolte que 25 pour. La proposition de laisser le comité regarder pour une proposition aux statuts est acceptée à l'unanimité.

11. **Rapport de préparation de la Fête romande de Sierre 2019.**

Robert Métrailler, président du comité d'organisation, nous donne une idée de l'avancement de la fête.

**12. Fixation de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2020**

La prochaine assemblée a été fixée au samedi 8 février 2020, y'a-t-il des candidats ? Si non nous chercherons ces prochains temps le lieu.

**13. Honorariat et nomination des Vétérans**

**Honorariat**

Le comité propose cette année la nomination de Michel Pedrazzoli et Céline Renaud comme membre d'honneur en regard du travail effectué dans la commission fifre. Les deux sont acceptés par acclamation.

Bertrand Trincherini est proposé comme membre honoraire. Il s'est occupé des années durant du site internet de l'UR. Il est nommé et remercié par l'assemblée.

**Nomination des vétérans**

La parole est donnée à Erich Purro, Président de l'Union des vétérans qui est très content d'être parmi nous avec Pascal Grezet, secrétaire et Andreas Friedli, trésorier et qui nous remercient pour l'invitation ils distribuent les médailles et barrettes de vétérans aux personnes suivantes :

**20 ans**

GACHET Daniel, La Gruvia  
BERTHOLET Christine, F. & T.Montreusiens

**20 ans et 30 ans**

BERGER Christophe, Merula  
CHEVILLARD Christophe, Merula

**40 ans**

SALAMIN Myriam, F. & T.Sierrois  
VALLAT-PONT Dominique, F. & T.Sierrois

**50 ans**

MULLER Francis, Merula  
CLEMENT Jean-Pierre, Zaehringia

**60 ans**

DUFLON Jean-Marc, Merula

**14. Divers**

Nous avons reçu 8 logos et je vous propose avant de passer à la remise des prix pour les 3 meilleurs logos.

Le choix n'a pas été si facile car nous avons reçu d'excellentes propositions. Je vous propose de voir les différents logos reçus.

Après délibération nous avons décidé de donner 2 premiers prix exæquo pour deux dessins à la fois d'une grande qualité mais aussi d'une belle simplicité. Il s'agit des dessins C et F, respectivement de Sébastien Métrailler et Damien Planchon, je vous propose de les applaudir et je les remercie de venir devant pour recevoir leur prix. Puis nous avons également un 3ème prix pour compléter le podium avec un dessin réalisé par M. Bernard Heutte de Sion (le dessin B). M. Heutte à qui nous enverrons également un prix après l'assemblée.

Roman Lombriser et Daniel Gachet, respectivement, président et vice-président de l'ASTF nous passent le message de l'association suisse

Daniel remercie particulièrement les traducteurs qui ont œuvrés dans l'ombre pour l'ASTF.

Est-ce que quelqu'un désire prendre la parole ?

CPM, Meyrin, Collèges de Lausanne :

Organisent le camp de l'arc lémanique. 7 au 10 juin 2019, à l'Auberson dans le jura vaudois. Pas de prérequis. Morceau d'ensemble à la fin du camp. Informations suivront.

Chloé du CPM présente le cahier d'exercices de Marlye. Publié et vendu au prix de CHF 25.—.  
Egalement disponible sur le shop de l'ASTF.

### **Conclusion**

Avant de conclure cette assemblée le président central tient à remercier, les délégués, membres d'honneur et invités de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour. Chaleureux merci aux Tambours et fifres sierrois pour l'organisation de cette journée. Je vous souhaite plein succès à vous et à vos sociétés respectives et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion .Lionel Renaud remercie l'AD de son attention et déclare l'assemblée générale des délégués de l'Union Romande des Tambours et Fifres 2019 close a.11h45

Le secrétaire général  
François Niederhauser

Onex, le 25 mars 2019